

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du mardi 13 décembre 2011

L'an deux mille onze, le treize décembre à vingt heures, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en Maison des Services en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEUGRAND Etienne, BERTHELOT Albert, DELAVAU Jean-Claude, DENEST Bernard, DUBUIS Simone, DUTORDOIR Monique, FOREST Gilles, GIROUD Christian, HEYLLIARD Jean François, LAB Brigitte, LEPESME Chantal, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICARD Céline, PERCIK Patrick, PIOT Valérie, SAADIA Charles, STOURME Patrick, VANDAELE Véronique, VERSAULT Albert.

Absents excusés : M. JENNEPIN Eric
Mme PERIGAULT Isabelle
Mme LAFORGE Martine
M. PIGNOUX-GUILLOTIN Sophie - pouvoir à M LEPY Laurent
M. THOUVIGNON François
Mme PLATEL Véronique

Absents : Mme LARMURIER Isabelle
Mme BOSSELMAYER Barbara

Secrétaire de séance : Mme LAB Brigitte

Date de convocation : 6 décembre 2011

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votant : 21

Assistait également à la réunion : Mme Casafina Directrice Générale des Services.

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.
Le procès verbal de la séance du 22 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

➤ OBJET : Décision Modificative : Fond National de Garanti Individuelle de Ressources

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité.

Acceptent de prendre la Décision Modificative suivante :

Compte 739116 27 923.00 Euros

Compte 7311 27 923.00 Euros

➤ OBJET : Convention d'occupation occasionnelle de locaux avec la CAF de Seine et Marne

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Autorisent le Président à signer la convention de mise à disposition occasionnelle des locaux avec la CAF de Seine et Marne.

➤ **OBJET : Adhésion au syndicat mixte Seine et Marne numérique**

Ce point est retiré de l'ordre du jour et un groupe de travail sera constitué prochainement.

➤ **OBJET : Convention d'utilisation du matériel par les syndicats de rivières**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité.

Autorisent le Président à signer la convention d'utilisation du matériel de la Communauté de Communes avec le syndicat du Ru de la Visandre et du Réveillon pour un montant forfaitaire annuel de 500.00 €.

➤ **OBJET : Extension du périmètre de collecte du SMICTOM de Coulommiers à la commune de Montenils**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Acceptent l'extension du périmètre de collecte du SMICTOM de Coulommiers à la commune de Montenils, membre de la Communauté de Communes de la Brie des Morin.

QUESTIONS DIVERSES

Bornes pédagogiques

Mme Vandaele

Questionne au sujet des plaquettes des chemins de randonnées concernant Pécy, aucun bon a tiré n'a été communiqué, idem pour Vaudoy.

Le Président

Répond qu'un rendez vous est planifié avec M Jean JEHL pour la réalisation des maquettes des plaquettes des chemins de randonnées de Pécy et Vaudoy en Brie.

Appel d'offre pour le SIG

M. Saadia

Informe que l'appel d'offre pour le SIG est lancé, le retour des offres est prévu pour le 31 janvier 2012 à midi.

Informe de l'évolution du projet d'aménagement d'un espace promotionnel Provinois-Bassée-Montois-Gerbe-Sources de l'Yerres au sein de l'office de tourisme de Provins et du coût supplémentaire estimé et donc une demande complémentaire de participation.

Ce projet sera étudié lors de la prochaine commission tourisme.

M le Président

Informe de la date du prochain conseil communautaire : le Mardi 17 janvier 2012 afin de valider le choix de l'AMO retenu pour la piscine.

Piscine de Courpalay

M Stourme

Présente l'échéancier fixé sur le projet piscine.

Apprenti tourisme

Mme Vandaele

Pose la question de la venue du nouvel apprenti tourisme.

Mme Casafina lui répond que le choix du candidat a été fait, il s'agit de Mlle Morgane MOREL dont le contrat d'apprentissage démarre le 15 décembre 2011.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 20H45